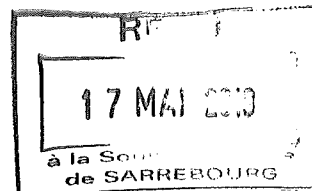


## ANNEXE



### Déroulement de la phase d'élaboration du SRADDET

La Région Grand Est s'est engagée dans l'élaboration du SRADDET par sa délibération du 12 décembre 2016. Après deux ans d'élaboration placés sous le signe de la concertation avec les acteurs du territoire, le SRADDET a été arrêté le 14 décembre 2018 en séance plénière.

Conformément à la procédure de consultation prévue par la loi NOTRe, le projet de SRADDET et son évaluation environnementale ont été transmis à partir du 14 janvier 2019 personnes publiques associées désignées par la loi NOTRe afin de recueillir leur avis durant une période de trois mois. Dans le respect des accords transfrontaliers qui encadrent la concertation pour ce type de schéma, les pays frontaliers et le Royaume des Pays-Bas ont également été sollicités pour rendre un avis sur le SRADDET.

Dans la continuité de la procédure décrite par la loi NOTRe, le Président du Conseil Régional a décidé de soumettre le projet de SRADDET et son évaluation environnementale associée à une enquête publique : cette consultation se déroulera du 03 juin 2019 à 10h00 au 04 juillet 2019 à 16h00.

### Modalités d'organisation de l'enquête publique

L'avis d'enquête publique, ainsi que les pièces du dossier d'enquête, seront disponibles sur le site internet de la Région Grand Est (<https://www.grandest.fr>) et sur le site internet du registre dématérialisé de l'enquête publique ([www.registredemat.fr/sraddetgrandest/](http://www.registredemat.fr/sraddetgrandest/)), à compter du 18 mai 2019.

L'enquête publique se déroule sur le territoire de la région Grand Est. Le siège de l'enquête est fixé au siège du Conseil Régional de la Région Grand Est, situé à :

Siège du Conseil Régional Grand Est  
1 place Adrien Zeller  
67070 Strasbourg cedex

Pendant toute la durée de cette enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête (sous format papier dans les lieux d'enquête et numérique en ligne) et formuler ses observations, avis et propositions sur un registre papier ou dématérialisé ouvert à cet effet dans les lieux indiqués ci-dessous aux jours et horaires habituels d'ouverture suivants à l'exception des jours fériés ou chômés :

	Adresses	Jours et horaires d'ouverture
<b>Département des Ardennes</b>		
Maison de la Région à Charleville-Mézières	Maison de la Région de Charleville-Mézières 10 Parvis de la Gare Bâtiment B1 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES	du lundi au vendredi  9h00-12h00 et 13h30-16h30
<b>Département de l'Aube</b>		

	Adresses	Jours et horaires d'ouverture
Maison de la Région de Troyes	Maison de la Région de Troyes 9 Rue Charbonnet 10000 TROYES	du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 13h30-16h30
<b>Département de la Marne</b>		
Hôtel de Région à Châlons-en-Champagne	Hôtel de Région à Châlons-en-Champagne 5 rue de Jéricho CS70441 51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex	du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00
<b>Département de la Haute-Marne</b>		
Maison de la Région de Chaumont	Maison de la Région de Chaumont 1 Boulevard Gambetta 52000 CHAUMONT	du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00
Maison de la Région de Saint-Dizier	Maison de la Région de Saint-Dizier / Bar-le-Duc Espace CAMILLE CLAUDEL 9 avenue de la république 52100 SAINT-DIZIER	du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00
<b>Département de la Meurthe-et-Moselle</b>		
Maison de la Région de Nancy	Maison de la Région de Nancy 4 rue Piroux Tour TIERS 20ème étage CS 80861 54011 NANCY Cedex	du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00
<b>Département de la Meuse</b>		
Maison de la Région de Verdun	Maison de la Région de Verdun 44 Rue du Ru 55100 VERDUN	du lundi au jeudi 9h00-12h00 et 14h00-17h00  Vendredi 9h00-12h00 et 14h00-16h00
<b>Département de la Moselle</b>		
Hôtel de Région à Metz	Hôtel de Région à Metz 1 Place Gabriel Hocquard CS 81004 57036 METZ Cedex 01	du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00
Maison de la Région de Thionville	Maison de la Région de Thionville 26-34 Rue du Vieux Collège CS80021 57101 THIONVILLE Cedex	du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00
<b>Département du Bas-Rhin</b>		
Siège du Conseil Régional de la Région à Strasbourg	Siège du Conseil Régional de la Région Grand Est à Strasbourg	du lundi au vendredi 9h00-12h00

	Adresses	Jours et horaires d'ouverture
<b>(siège de l'enquête)</b>	1 place Adrien Zeller 67070 STRASBOURG Cedex	et 14h00-17h00
Maison de la Région de Sélestat	Maison de la Région de Sélestat 1 Avenue de la Liberté 67600 SELESTAT	du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00
Maison de la Région de Saverne	Maison de la Région de Saverne 39 rue Saint-Nicolas CS 50073 67702 SAVERNE Cedex	du Lundi au vendredi 9h00 - 11h45 et 14h00 - 17h00
<b>Département du Haut-Rhin</b>		
Maison de la Région de Mulhouse	Maison de la Région de Mulhouse 4 avenue du Général Leclerc CS 81298 68055 MULHOUSE	du Lundi au vendredi 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
<b>Département des Vosges</b>		
Maison de la Région d'Epinal	Maison de la Région d'Epinal 40 quai des Bons Enfants 88000 EPINAL	du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00

Un membre de la Commission d'enquête se tient à la disposition du public afin qu'il puisse consulter l'exemplaire du dossier et présenter leurs observations et propositions, aux lieux, dates et heures suivants :

	Adresses	Dates et horaires de permanence
<b>Département des Ardennes</b>		
Maison de la Région à Charleville-Mézières	Maison de la Région de Charleville-Mézières 10 Parvis de la Gare Bâtiment B1 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES	Lundi 03/06/2019 de 10h00 à 12h00
		Samedi 15/06/2019 de 10h00 à 12h00
		Jeudi 04/07/2019 de 13h30 à 16h30
<b>Département de l'Aube</b>		
Maison de la Région de Troyes	Maison de la Région de Troyes 9 Rue Charbonnet 10000 TROYES	Lundi 03/06/2019 de 09h30 à 11h30
		Samedi 15/06/2019 de 10h00 à 12h00
		Jeudi 27/06/2019 de 14h00 à 17h00
<b>Département de la Marne</b>		
Hôtel de Région à Châlons-en-Champagne	Hôtel de Région à Châlons-en-Champagne 5 rue de Jéricho	Lundi 03/06/2019 de 14h00 à 16h00

	Adresses	Dates et horaires de permanence
	CS70441 51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex	Samedi 15/06/2019 de 10h00 à 12h00  Lundi 01/07/2019 de 13h30 à 16h30
<b>Département de la Haute-Marne</b>		
Maison de la Région de Chaumont	Maison de la Région de Chaumont 1 Boulevard Gambetta 52000 CHAUMONT	Lundi 03/06/2019 de 09h30 à 11h30  Samedi 22/06/2019 de 10h00 à 12h00  Jeudi 04/07/2019 de 14h00 à 17h00
Maison de la Région de Saint-Dizier	Maison de la Région de Saint-Dizier / Bar-le-Duc Espace CAMILLE CLAUDEL 9 avenue de la république 52100 SAINT DIZIER	Lundi 03/06/2019 de 14h00 à 16h00  Samedi 15/06/2019 de 10h00 à 12h00  Jeudi 04/07/2019 de 14h00 à 17h00
<b>Département de la Meurthe-et-Moselle</b>		
Maison de la Région de Nancy	Maison de la Région de Nancy 4 rue Piroux 20ème étage CS 80861 54011 NANCY Cedex	Lundi 03/06/2019 de 17h00 à 19h00  Samedi 29/06/2019 de 10h00 à 12h00  Jeudi 04/07/2019 de 16h00 à 19h00
<b>Département de la Meuse</b>		
Maison de la Région de Verdun	Maison de la Région de Verdun 44 Rue du Ru 55100 VERDUN	Mardi 04/06/2019 de 14h30 à 16h30  Samedi 15/06/2019 de 9h30 à 11h30  Mercredi 03/07/2019 de 14h00 à 17h00
<b>Département de la Moselle</b>		
Hôtel de Région à Metz	Hôtel de Région à Metz 1 Place Gabriel Hocquard CS 81004 57036 METZ Cedex 01	Lundi 03/06/2019 de 09h30 à 11h30  Samedi 15/06/2019 de 9h30 à 11h30  Jeudi 04/07/2019 de 14h00 et 17h00
Maison de la Région de Thionville	Maison de la Région de Thionville 26-34 Rue du Vieux Collège	Mercredi 05/06/2019 de 14h00 à 16h00

	Adresses	Dates et horaires de permanence
	CS80021 57101 THIONVILLE Cedex	Samedi 22/06/2019 de 9h30 à 11h30  Jeudi 04/07/2019 de 14h00 à 17h00
Siège du Conseil Régional de la Région Grand Est <b>(siège de l'enquête)</b>	Siège du Conseil Régional de la Région Grand Est 1 place Adrien Zeller 67070 STRASBOURG Cedex	Lundi 03/06/2019 de 14h30 à 16h30  Mercredi 19/06/2019 de 9h30 à 11h30  Samedi 29/06/2019 de 9h00 à 12h00
Maison de la Région de Sélestat	Maison de la Région de Sélestat 1 Avenue de la Liberté 67600 SELESTAT	Mardi 04/06/2019 de 10h00 à 12h00  Samedi 22/06/2019 de 10h00 à 12h00  Lundi 01/07/2019 de 9h00 à 12h00
Maison de la Région de Saverne	Maison de la Région de Saverne 39 rue Saint-Nicolas CS 50073 67702 SAVERNE Cedex	Samedi 08/06/2019 de 9h30 à 11h30  Vendredi 21/06/2019 de 14h00 à 16h00  Jeudi 04/07/2019 de 14h00 à 17h00
<b>Département du Haut-Rhin</b>		
Maison de la Région de Mulhouse	Maison de la Région de Mulhouse 4 avenue du général Leclerc CS 81298 68055 MULHOUSE	Mardi 04/06/2019 de 14h00 à 16h00  Samedi 15/06/2019 de 10h00 à 12h00  Lundi 01/07/2019 de 14h00 à 17h00
<b>Département des Vosges</b>		
Maison de la Région d'Epinal	Maison de la Région d'Epinal 40 quai des Bons Enfants 88000 EPINAL	Mardi 04/06/2019 de 10h00 à 12h00  Samedi 22/06/2019 de 9h00 à 11h00  Lundi 01/07/2019 de 14h00 à 17h00

Le public pourra adresser ses observations à Monsieur Robert DAVID, Président de la commission d'enquête, par écrit, dans le délai de l'enquête aux adresses suivantes :

- par courrier postal avec accusé de réception (affranchi au tarif en vigueur) à :

Monsieur le Président de la Commission d'enquête du SRADDET  
Siège du Conseil Régional de la Région Grand Est  
Direction de la Cohésion des Territoires  
Hôtel de Région  
1 place Adrien Zeller  
BP 91006  
67070 Strasbourg cedex

Nota : les courriers envoyés avant le 03 juin 2019 et après le 04 juillet 2019 ne seront pas pris en compte (le cachet de la poste faisant foi).

- par voie électronique :
  - Sur le registre dématérialisé proposé en ligne et destiné à faciliter le dépôt des observations eu égard à l'étendue géographique du territoire du Grand Est :  
<https://www.registredemat.fr/sraddetgrandest>
  - Par courriel à la Commission d'enquête : [sraddetgrandest@registredemat.fr](mailto:sraddetgrandest@registredemat.fr)

Les observations envoyées par courriel donneront lieu systématiquement à un accusé de réception électronique. En l'absence d'un accusé de réception, la personne est invitée à transmettre son observation par courrier postal avec accusé de réception.

Les courriels reçus avant le 03 juin 2019 à 9h30 et après le 04 juillet 2019 23h59 ne seront pas pris en compte.